

TARIFS 2018

ACCÈS DES PROFESSIONNELS EN DÉCHÈTERIE

Abonnement de 50 € obligatoire*

(*sauf pour les professionnels facturés en Redevance Incitative et détenteurs d'un bac Ordures Ménagères).

Le badge d'accès comprend un **forfait annuel gratuit de 4 m³**.

Au-delà, les apports sont payants selon les grilles ci-dessous et facturés l'année suivante.

Apports limités à 2 m ³ par semaine	Nature des déchets	m ³ supplémentaire (au-delà de 4 m ³ à l'année)
	<i>Encombrants</i>	14 € / m ³
	<i>Gravats</i>	10 € / m ³
	<i>Bois</i>	10 € / m ³
	<i>Végétaux</i>	12 € / m ³
	<i>Plastiques</i>	10 € / m ³
	<i>Cartons</i>	Gratuit
	<i>Métaux</i>	Gratuit

Catégories des déchets dangereux		Nature des déchets	Tarifs	
10 kg par semaine Pour les quantités supérieures : prendre contact avec l'agent d'accueil qui vous conseillera.	Catégorie 1	<i>Emballages souillés Filtres à huile de voiture Peintures/Solvants</i>	Déchets dangereux non inclus dans le forfait de 4m ³ annuel (facturation dès le premier apport)	1,50 € / kg
	Catégorie 2	<i>Aérosols pleins ou vides Phytoprotecteurs</i>		3,00 € / kg
	Catégorie 3	<i>Produits non identifiés Autres déchets toxiques</i>		4,50 € / kg
	Catégorie 4	<i>Batteries Cartouches d'encre Huiles de vidange Huiles de friture Piles Ampoules/Néons Radiographies</i>	Gratuit	